

PRÉVENTION ROUTIÈRE

En partenariat avec l'Éducation nationale et la Prévention routière, la municipalité aborde les risques et les dangers de la route avec les quelques 700 élèves des cours moyens de première et seconde année mais aussi des classes élémentaires des douze établissements scolaires de Miramas.

Dispensés par la police municipale au sein des écoles, les cours débutent au mois d'octobre et se terminent en mai où les élèves les plus impliqués sont récompensés. Une action en milieu scolaire toujours très appréciée par les élèves et les chefs d'établissements.

SENSIBILISATION DES CE1-CE2

L'objectif est d'éduquer et d'entraîner les enfants aux dangers de la rue et leur faire acquérir les comportements qui conviennent pour s'en prémunir. Pour cela, trois modules sont utilisés : DVD, dépliant et débat. La formation des CE1 et CE2 est également axée sur l'apprentissage des panneaux de signalisation.

Des DVD pour aborder les risques de la rue

Les DVD Tom et Lila ainsi que Zou le Tatou traitent des risques de la rue :

- En qualité de piéton :
 - Comment traverser
 - Les passages piétons
 - Les feux tricolores
 - La chaussée
 - Les trottoirs
 - Reconnaître les bruits de la rue
 - Évaluer les distances des véhicules sur la chaussée
 - Ne pas jouer sur les trottoirs
 - Respecter les autres piétons
- En qualité de passager d'un véhicule (voiture ou bus) :
 - Les gestes et règles de sécurité
 - La ceinture de sécurité
 - Le rehausseur
 - Ne pas chahuter
 - Ne pas ouvrir les portières
 - Ne pas ouvrir les vitres pour mettre sa tête ou son bras à l'extérieur
 - Ne rien jeter par la fenêtre
 - Comment monter ou descendre du véhicule
 - L'utilisation du téléphone portable

SENSIBILISATION DES CM1-CM2

En zone urbaine, l'accent est mis sur les dangers et les risques que l'enfant va rencontrer sur le trottoir et la chaussée :

ne pas prendre le trottoir pour une cours de récréation, bien regarder à gauche puis à droite, s'assurer que les feux tricolores sont sur le rouge fixe et que les véhicules sont arrêtés avant de traverser en toute sécurité.

En zone rurale, l'enfant est sensibilisé au déplacement à pied (pas ou très peu d'accotements, marcher à gauche sur la chaussée face au danger que représentent les véhicules). Les enfants découvrent aussi les différents dangers.

Pour les CM2, la formation est axée sur :

- l'apprentissage des panneaux de signalisation et sur le vélo, l'enfant passe du rôle de piéton à celui d'un conducteur de véhicule,
- l'enseignement des différentes priorités et les ordres de passages,
- la découverte des organes de sécurité que l'on peut trouver sur une bicyclette (frein, sonnette, lumière, etc.).